## Extraits des Mélanges Religieux (1)

## CHAPITRE DE MONTRÉAL.

Lorsqu'en 1835 le clergé de ce district adressa une requête au Souverain Pontife pour le supplier de vouloir bien établir un siège épiscopal à Montréal, l'illustrissime et révérendissime J.-J. Lartigue, d'heureuse mémoire, dont on connaît le zèle pour l'antique discipline et les usages de l'Eglise, demanda, dans sa lettre du 25 novembre 1835, à la sacrée Congrégation de la Propagande de la foi, toutes les facultés nécessaires pour établir un chapitre dans la cathédrale de Saint-Jacques, en cette ville. Le glo-Zneux Pontife régnant, Grégoire XVI, dans son Bref du 10 mai 1836, voulut bien se rendre aux vœux 3 du savant et religieux prélat ; car il fit insérer dans la Bulle d'érection du siège de Montréal cette clause : = Tribuimus Episcopo à nobis instituendo facultatem cathedrale capitulum statuendi eo modo et formû quibus pro judicio ac prudentià magis in Domino expedire com pererit."

Le défunt évêque n'ayant pu exécuter lui-même le plan qu'il avait formé d'instituer des chanoines, pour le service de la cathédrale et l'aider dans le gouvernement du diocèse, son digne successeur vient d'accomplir cette œuvre, en instituant ce chapitre par un mandement daté du 18 janvier courant, et en donnant des provisions de chanoines titulaires à M. Ant. Manseau, V. G., M. H. Hudon, M. J.-C. Prince, M. A.-F. Truteau, M. Et. Lavoie et M. J.-O. Paré, et en nommant chanoines honoraires tous les Grands-Vicaires du diocèse, savoir: M. V. Quiblier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, M. Viau, curé à Saint-Sulpice, M. F. Demers, curé à et Saint-Denis, M. P. Archambault, curé à Vaudreuil, M. J.-Z. Caron, curé à Saint-Clément de Beauharnois.

TAIL ALL LABOR ONSURALIN

9

Par Mgr Ales. Taché

M. J.-Z. Caron, curé à Saint-Clément de Beauharnois.